

Association Bridge Club de Betton

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023 – Rapport du contrôleur des comptes au trésorier

Monsieur le Trésorier

Conformément à la mission qui m'a été proposée par le bureau de l'Association j'ai vérifié les comptes portant sur l'exercice comptable du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023.

Les documents comptables et toutes les pièces justificatives nécessaires à mon examen ont été mis à ma disposition, et il ne m'a pas été nécessaire de demander davantage d'informations.

Au terme de mes contrôles je suis en mesure d'affirmer que les comptes présentés, et soumis au vote de l'assemblée générale, se soldant par un résultat net déficitaire de 1103,73€ et une trésorerie nette positive de 17165,43 € sont réguliers et sincères et reflètent fidèlement les opérations effectuées au cours de l'exercice écoulé.

Le nombre croissant d'adhérents par rapport à une année antérieure encore marquée par les événements sanitaires est réconfortant, mais votre association devra encore trouver des ressources et actions susceptibles de maintenir ou d'accroître les adhésions et l'activité.

Au plan financier, le résultat presque équilibré me semble satisfaisant et je confirme que votre association dispose toujours d'une marge de manœuvre conséquente pour aborder les prochains exercices.

Je tiens encore une fois à vous remercier pour la qualité de votre travail et la très bonne tenue du dossier comptable et des documents mis à ma disposition.

Fait à Pacé, le 12 mai 2023



Gérard HOUITTE

Association Bridge Club de Betton

RAPPORT DU CONTROLEUR SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission qui m'a été proposée par votre bureau, et que j'ai acceptée, j'ai vérifié les comptes de votre Association portant sur l'exercice comptable du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023.

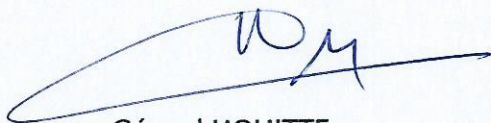
Les documents comptables et financiers ainsi que toutes les pièces justificatives nécessaires à mon examen ont été mis à ma disposition par votre trésorier. J'ai ainsi pu effectuer tous les contrôles sur pièces, les analyses et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

A l'issue de mon examen, je suis en mesure d'affirmer que les comptes qui vous sont présentés, se soldant par un résultat déficitaire de 1103.73 € et par une trésorerie nette positive de 17165.43 € sont réguliers et sincères et reflètent fidèlement les opérations effectuées au cours de l'exercice comptable allant du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023.

Ce dernier exercice permet de constater un volume d'activité et un nombre d'adhérents proche des années avant Covid, grâce aux efforts entrepris, notamment par la formation, pour intégrer de nouveaux partenaires. Les ressources et les solides réserves financières de votre association autorisent encore la poursuite d'actions de recrutement, d'accueil et de formation de nouveaux adhérents car, de leur côté, les dépenses de fonctionnement sont très bien maîtrisées.

En conclusion, je recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés

Fait à Pacé, le 12 mai 2023



Gérard HOUITTE